

Réf: Dossier 472293

## Avis de constitution

### SOCIETE « ANGEL'S IMMO »

Siège ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER  
LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT  
21, ILOT 42, BATIMENT K2, PORTE 4., Lot 21, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2025, et enregistrés le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGEL'S IMMO »

Objet : VENTE ET ACHAT DE BIEN IMMOBILIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER  
LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT  
21, ILOT 42, BATIMENT K2, PORTE 4., Lot 21, Ilot 42

Dirigeant(s) M LAGBO NIAMBA JEAN-BAPTISTE  
(COGÉRANT), Mlle TOURE KARIATOU KADY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00010 du 06/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00307/GTCA/RC/2026 du 06/01/2026

